

## Garanties

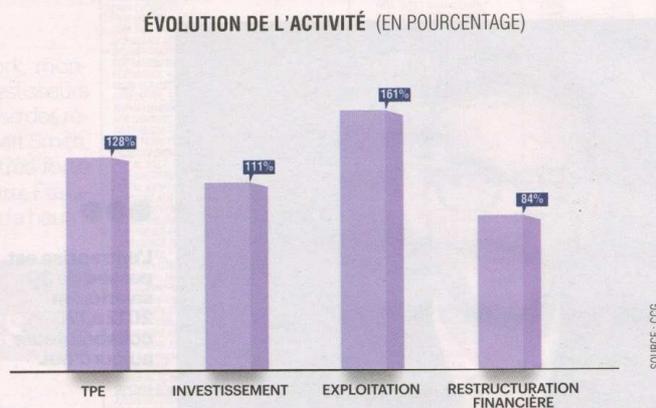
# Les entreprises ont la faveur de la CCG

● Alors que les particuliers dominaient les garanties accordées par la Caisse centrale de garantie (CCG), les efforts consentis par cette dernière ont permis une sensible hausse de la part accordée aux entreprises, notamment les PME et TPE. Le portefeuille de la caisse s'en trouve ainsi équilibré.

Parti gagné pour la Caisse centrale de garantie (CCG). Au fil des années, la caisse, qui appuyait essentiellement les particuliers, arrive à équilibrer ses engagements en faveur des TPME. En effet, la caisse a ramené le niveau de son activité adressée aux particuliers à 3,57 MMDH en 2016 contre 4,3 MMDH en 2012. Les garanties accordées aux entreprises sont pour leur part passées à 7,71 MMDH en 2016 au lieu de 1,94 MMDH en 2012. L'activité de cofinancement a été portée à 1,06 MMDH contre 163 MDH en 2012. L'appui aux investissements n'a pas été en reste, avec un niveau de 126 MDH à fin 2016 au lieu de 55 MDH.

## Plus de garanties pour les entreprises

Selon le rapport 2016 de la caisse, le volume des garanties accordées aux entreprises, qui dépasse pour la première fois le seuil des 7 MMDH, est essentiellement constitué des garanties adossées à l'exploitation. Leur volume a atteint 5,39 MMDH, en hausse de 47%. Les garanties adossées à l'investissement arrivent deuxième avec un volume de 1,2 MMDH, en amélioration de 22%. Les garanties accordées aux TPE sont troisièmes avec un volume de 996 MDH, en progression de 48%. A contrario, les garanties pour la restructuration financière, en repli de 39%, se sont établies à 117 MDH. Pour la CCG, «cette performance continue s'explique principalement par la poursuite de la dynamique enregistrée notamment au niveau de l'utilisation par les organismes partenaires». L'intervention de la CCG en 2016 a ainsi permis à 7.290 TPME d'accéder à plus de 14,4 MMDH de crédits dont plus de 10 MMDH pour le fi-



nancement court terme, soit une évolution de plus de 41% par rapport à 2015. Les TPE représentent plus des deux tiers de ces entreprises, soit un portefeuille de 5.120 TPE qui ont bénéficié de plus de 1,4 MMDH de prêts bancaires. Les crédits d'investissement garantis ont atteint près de 3 MMDH contre 2,1 MMDH en 2015, en hausse de plus de 42%. Les financements engagés devraient permettre de générer des investissements d'une enveloppe globale de 4,9 MMDH et de contribuer, ainsi, à la création de plus de 15.500 emplois directs. En somme, les engagements consentis durant l'année 2016 par la caisse en faveur des très petites entreprises (TPE) et des petites et moyennes entreprises (PME) ont atteint près de 8,8 MMDH contre 6,8 MMDH en 2015, soit une augmentation de plus de 29%.

## Mobilisation des banques

Pour ce qui est du cofinancement, les engagements de la CCG ont reculé de 18% par rapport à 2015 pour atteindre 1,06 MMDH. Cette régression concerne uniquement l'activité du Fonds de soutien financier des TPME destiné à cofinancer avec le secteur bancaire des opérations de restructuration financière d'entreprises viables mais connaissant des difficultés passagères, explique la CCG. Par ailleurs, il y a lieu de souligner que l'activité de cofinancement a essentiellement porté sur la restructuration financière avec un montant global de 671 MDH, tandis que celui accordé à l'investissement se fixe à 387 MDH. En dépit de ce faible niveau des engagements de la caisse, son intervention a permis la mobilisation de 1,03 MMDH auprès des banques

(part des banques dans le financement), dont 545 MDH au titre de la finalité d'investissement, soit une augmentation de près de 71% par rapport à 2015. Les financements engagés permettront ainsi de générer des investissements d'une enveloppe globale de près de 1,6 MMDH, en progression de plus de 93% par rapport au niveau atteint en 2015.

## Hausse des étudiants, baisse des acquéreurs de logement

En faveur des particuliers, la caisse a recensé, courant 2016, 22.977 nouveaux bénéficiaires mobilisant une enveloppe de crédits bancaires de près de 4,93 MMDH contre 25.287 bénéficiaires et un volume de crédits de 5,35 MMDH une année plus tôt. Par catégorie, les garanties accordées pour l'acquisition d'un logement ont profité à 22.752 bénéficiaires courant 2016, en baisse de 10%, pour des volumes de crédits et de l'engagement de 4,9 MMDH et 3,53 MMDH respectivement. Au terme de l'exercice 2016, le nombre total des ménages ayant bénéficié de la garantie pour accéder à la propriété s'est établi à 270.951, pour un montant de crédits mobilisés s'élevant à plus de 57 MMDH et un engagement de près de 46 MMDH. Les étudiants, pour leur part, ne se sont élevés qu'à 225, bien qu'en hausse comparé aux 190 ayant profité de l'intervention des mécanismes dédiés à la promotion de l'enseignement supérieur courant 2015. L'enveloppe globale de crédit s'est ainsi élevée en 2016 à 27 MDH contre 19 MDH en 2015. Au terme de l'exercice 2016, le nombre cumulé d'étudiants bénéficiaires s'est élevé à 1.320, mobilisant une enveloppe de crédits de plus de 134 MDH. ●

Les garanties accordées aux entreprises représentent 61,86% de l'ensemble des garanties de la caisse en 2016.

PAR SARA BAR-RHOUT  
s.barrhout@leseco.ma

## «Damane capital risque», 7 opérations en 2016

Le fonds de la CCG destiné à garantir les prises de participations, notamment des fonds de capital risque dans des TPME (y compris les startups), «Damane capital risque», lancé il y a 6 ans, a réalisé 7 opérations courant 2016. Ces opérations ont totalisé des investissements de près de 16 MDH, dont 4 nouvelles participations garanties à hauteur d'environ 10 MDH. L'année 2015 n'avait enregistré que 4 opérations pour des investissements totalisant plus de 8 MDH.